

## LA „MAISON DE FIEF” D'AZY (CHASSEPIERRE)

Construit au bord d'une terrasse, au bas de la pente d'un massif de forêts et de prés qu'entoure la Semois, le *château d'Azy* <sup>(1)</sup> domine le lit majeur de la rivière (fig. 72).

Le site prend l'aspect d'une plate-forme carrée de près de 22 m de côté, isolée des terrains voisins par des fossés larges de 12 à 14 m. Ces douves atteignent encore une profondeur moyenne de 1,80 m et sont contenues à l'ouest comme au sud par des digues puissantes. Une source, dans l'angle nord-est, fournissait aux habitants son eau claire et abondante et alimentait les fossés (fig. 73 et 75).

Trois tranchées, creusées dans la plate-forme, firent apparaître les fondations d'un bâtiment rectangulaire de 14,50 m sur 8,75 m, aux murs épais de

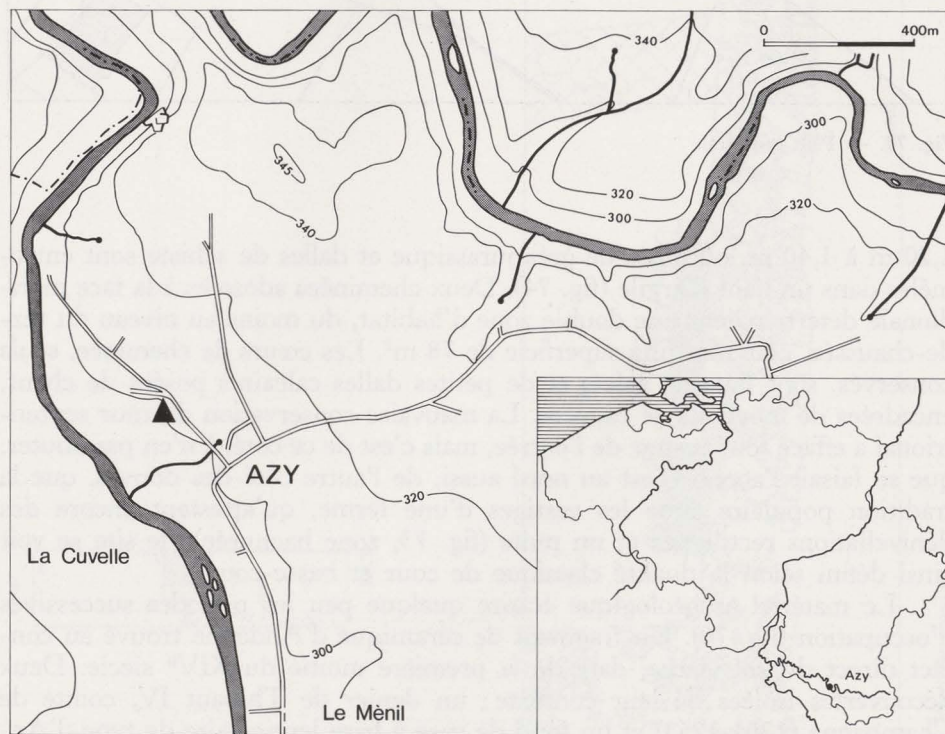


Fig. 72. — Situation topographique.

<sup>1</sup> Le site nous fut signalé par MM. G. Masson et R. Boulanger. Des sondages préliminaires avaient été effectués par M. L. Masson (†), en 1935. M. R. Blondiau d'Azy nous accorda aimablement l'autorisation de fouilles. Nous les remercions vivement ainsi que tous ceux qui nous ont prêté leur concours e.a.: Mmes Masson et B. Blanjean, M. A. Jacques.

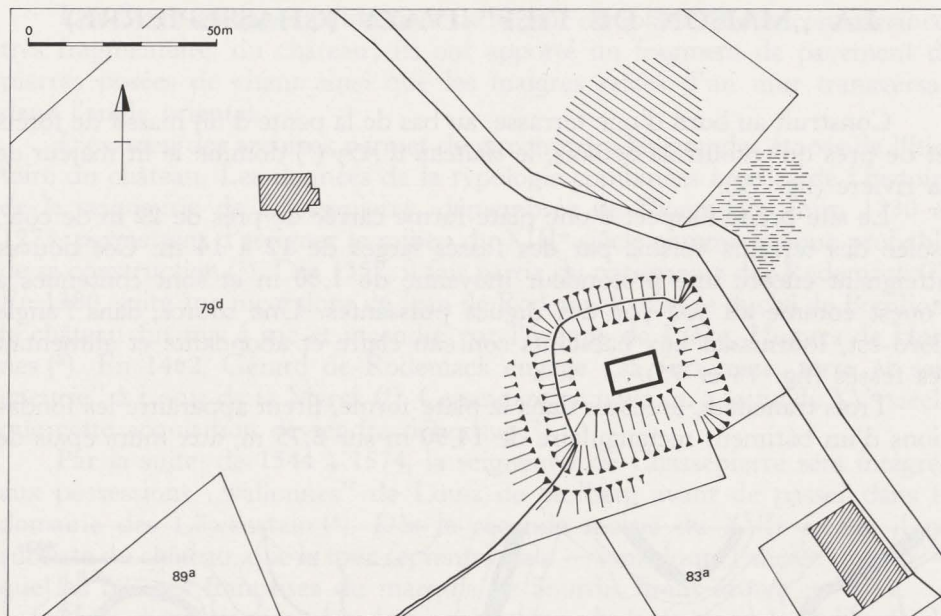
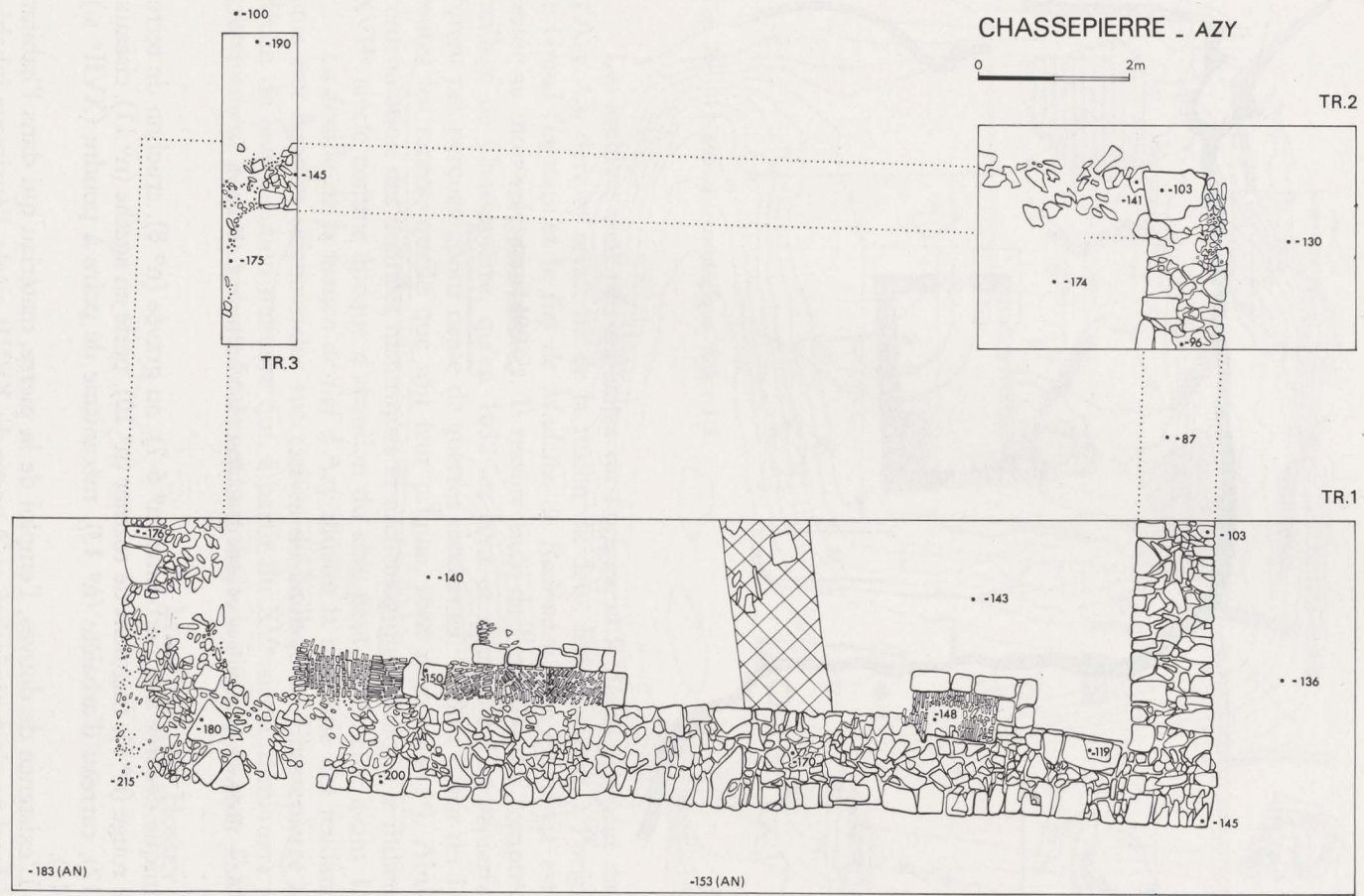


Fig. 73. — Plan cadastral.

1,20 m à 1,40 m, où blocs de grès jurassique et dalles de schiste sont entremêlés dans un liant d'argile (fig. 74). Deux cheminées adossées à la face méridionale déterminaient une double zone d'habitat, du moins au niveau du rez-de-chaussée, couvrant une superficie de 78 m<sup>2</sup>. Les cœurs de cheminée, seuls conservés, sont faits de galets et de petites dalles calcaires posées de chant, encadrées de moellons de calcaire. La mauvaise conservation du mur septentrional a effacé tout vestige de l'entrée, mais c'est de ce côté, à n'en pas douter, que se faisait l'accès. C'est au nord aussi, de l'autre côté des douves, que la tradition populaire situe les vestiges d'une ferme, qu'attestent encore des dénivellations rectilignes et un puits (fig. 73, zone hachurée); le site se voit ainsi défini selon la dualité classique de cour et basse-cour.

Le matériel archéologique éclaire quelque peu les périodes successives d'occupation (fig. 76). Un fragment de céramique d'Andenne trouvé au contact direct du sol vierge, date de la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Deux découvertes isolées de leur contexte: un denier de Thibaut IV, comte de Champagne (1201-1253) et un fond de vase à base lenticulaire de type d'Andenne (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) sont peut-être le témoignage d'une occupation antérieure. Les objets datables, retrouvés dans la couche d'habitat, à l'intérieur du bâtiment, indiquent un abandon vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle: double de F. de la Tour, duc de Bouillon (1630), double tournois de Jean-Théodore de Löwenstein frappée à Cugnon (1635), grès de Bouffiuulx (XVII<sup>e</sup> s.), (n<sup>o</sup> 3-4), fragment de tripode en pâte blanche à couverte violacée (n<sup>o</sup> 5),



LA „MAISON DE FIEF” D’AZY (CHASSEPIERRE)

Fig. 74. — Plan de fouilles.

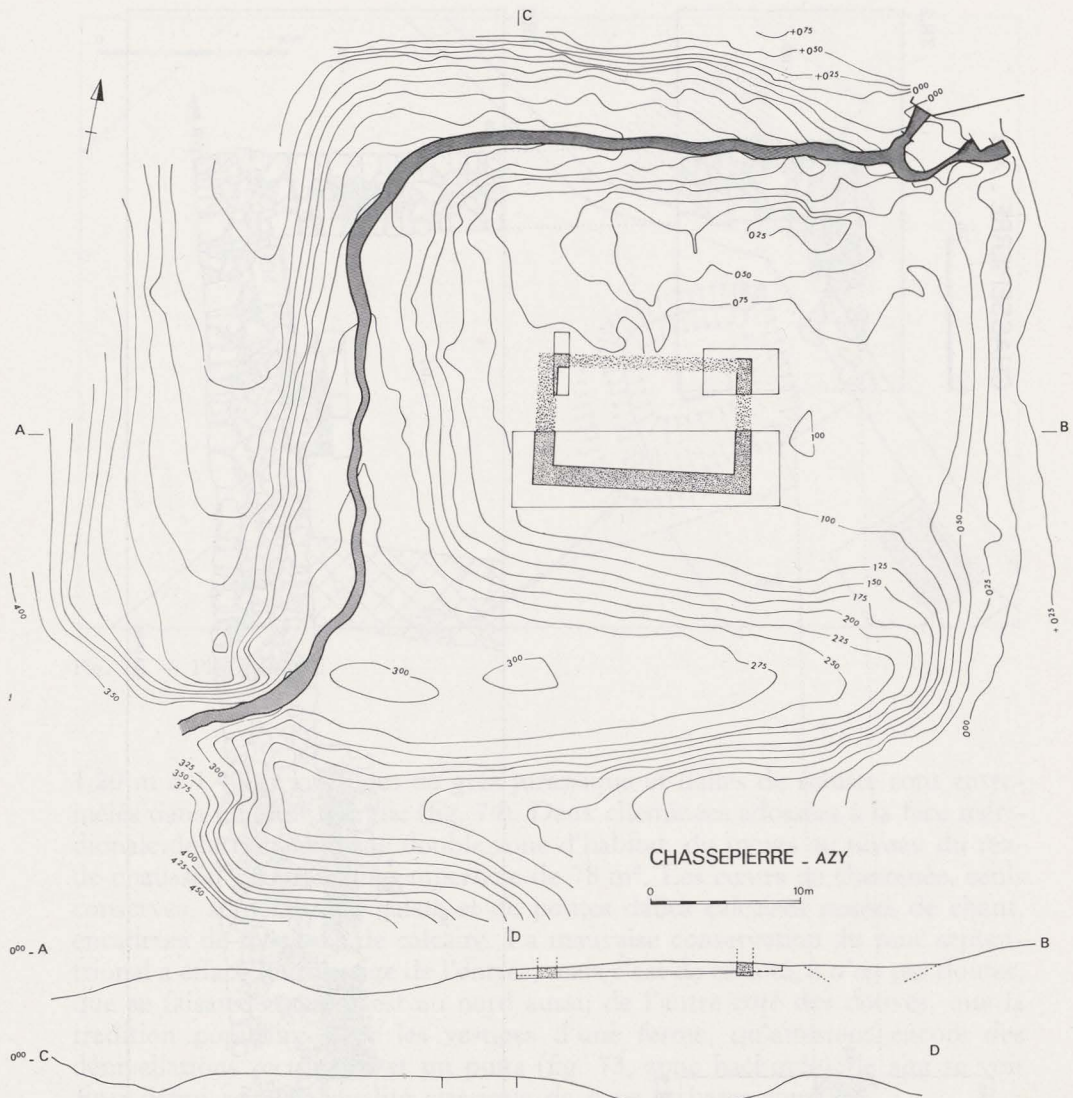


Fig. 75. — Relevé hypsométrique et plan de fouilles (A. Matthis et G. Hossey).

céramique décorée à la barbotine (n° 6-7), ou gravée (n° 8), cruchon de terre cuite rouge (n° 9), fragment de roemer (n° 10), perle en agathe (n° 11), ciseaux (n° 12), carreau d'arbalète (n° 13), mécanisme de poire à poudre (XVII<sup>e</sup> s.) (n° 14).

L'existence de douves, l'emploi de la pierre, matériau qui dans l'habitat rural local ne s'est généralisé qu'à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'épaisseur inhabituelle des murs et la comparaison avec d'autres sites du même type, soulignent le caractère défensif de l'édifice et indiquent sans conteste une *maison de fief*.



Fig. 76. — Matériel archéologique. Ech. : 1/3.

Les archives sont peu explicites sur l'origine et le développement du fief d'Azy. Ce dernier serait né de la fusion de deux fiefs distincts à l'origine : le *Grand Gagnage* et le *fief de Madame de Rodemach*. Son existence est attestée au moins depuis 1429<sup>(1)</sup>. Il ressort aussi de l'examen des comptes du baillage de Chassepierre, qu'en 1652 les cens et rentes de Chassepierre ne furent pas perçues „pour cause de guerres modernes” et qu'à partir du 1658, toutes les rentes, quelle que soit leur origine, sont regroupées<sup>(2)</sup>. Ainsi la confrontation des données historiques et archéologiques indique le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle comme époque d'abandon du site, peut-être même avant 1658.

La fouille de la *maison de fief* d'Azy illustre la modestie des feudataires unis aux familles seigneuriales successives du baillage de Chassepierre et le déclin de leur fonction militaire qui, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, diminuera progressivement pour se réduire finalement au droit de siéger à la cour féodale.

A. MATTHYS - G. HOSSEY

<sup>1</sup> A.E.A. (Archives de l'Etat à Arlon), *Administration des terres wallonnes des princes de Löwenstein-Stolberg*, I, 13.

<sup>2</sup> *Ibidem*, I, 44-175.